

RENCONTRE SUR LE THEME

**« CONCEVOIR DES ECOSYSTEMES URBAINS DURABLES :
UN ENJEU SCIENTIFIQUE D'UNE PORTEE STRATEGIQUE »**

MOT D'INTRODUCTION

**M. MOHAMMED TAWFIK MOULINE
DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT ROYAL DES ETUDES
STRATEGIQUES**

**RABAT
JEUDI, 14 FEVRIER 2013**

Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES)

Avenue Azzaitoune, Hay Riad, Rabat 10100

Téléphone : +212 (0) 537.71.83.83 – Fax : +212 (0) 537.56.40.79

Email: contact@ires.ma

Site Web: www.ires.ma



Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, tout d'abord, vous souhaiter la bienvenue à tous, à tous les acteurs publics, scientifiques et professionnels de la ville durable et de l'ingénierie des systèmes complexes, marocains et français, présents parmi nous.

Cette rencontre, qui porte sur le thème « Concevoir des écosystèmes urbains durables : un enjeu scientifique, d'une portée stratégique », est organisée en collaboration avec un Consortium de recherche français, soutenu institutionnellement par le Service de Coordination à l'Intelligence Economique (SCIE) du Ministère de l'Economie (France) et la Fondation Helios pour le Dialogue et le Développement.

L'intérêt que porte l'IRES à la problématique stratégique de la ville s'est renforcé, du fait des résultats issus de ses trois programmes d'études : « Le lien social au Maroc », « Le changement climatique » et « La compétitivité globale du Maroc ».

L'amélioration de la gouvernance des villes, le renouvellement des élites locales ainsi que la promotion d'une politique intégrée de la ville, favorisant l'inclusion et la mixité sociale, ont été mis en exergue dans les rapports du programme d'études sur le lien social.

Le risque lié à une littoralisation excessive des activités économiques et humaines et l'impératif d'une gestion durable des ressources et des activités au sein de nos villes ont été soulignés dans les rapports du programme d'études sur le changement climatique.

La nécessité de rendre les villes maîtres de leur destin et d'accroître leur compétitivité a été l'une des recommandations du programme d'études sur la compétitivité globale du Maroc.



En abritant cette rencontre, l'IRES souhaite approfondir le débat de haut niveau qu'il a lancé lors de la rencontre scientifique internationale qu'il a organisée en octobre 2012 sur l'état de la connaissance et les bonnes pratiques en matière de gestion, de planification et de prospective urbaine, à un moment où le Maroc est en train d'élaborer une nouvelle politique de la ville. Elle a été l'occasion d'analyser les forces et les impacts du processus de développement des villes du 21^{ème} siècle ainsi que les défis et les opportunités du nouveau monde urbain.

A titre de rappel, les principales conclusions de cette rencontre scientifique se présentent comme suit :

- Les villes sont des environnements dynamiques et leur planification devrait rester suffisamment souple pour mieux s'adapter aux nouvelles données. Elles devraient être planifiées et gérées dans le souci de la durabilité et de la qualité de vie de la population.
- La planification des environnements habitables devrait pleinement tenir compte de la diversité culturelle et historique pour garantir un développement harmonieux et équilibré de la ville. La planification participative est l'une des exigences clés du développement urbain réussi. Cela signifie que plusieurs juridictions devraient être concernées par l'effort de planification, d'une manière coordonnée et concertée.
- Aucune science urbaine et de planification urbaine ne serait efficace sans des outils d'analyse et des données de référence appropriés.
- Les risques urbains devraient être intégrés dans les plans d'aménagement, à travers l'encouragement de la recherche sur ces risques en vue de développer les capacités d'anticipation par le biais de systèmes d'alertes précoces contre les catastrophes naturelles et leur gestion, par le déploiement sécuritaire face aux différents mouvements de protestation, par la protection contre les attaques physique ou cybernétiques des infrastructures critiques...



- L'efficacité des politiques publiques en faveur des espaces urbains ne pourrait être acquise sans la promotion de relations sociales apaisées et ouvertes. La question des inégalités sociales en termes de revenus, mais aussi en termes de capacités d'accès, devrait figurer parmi les axes prioritaires des politiques publiques. La bonne gouvernance des politiques publiques interpelle, aussi, sur leur capacité à répondre, efficacement, aux demandes socioculturelles des citoyens.

Mesdames et Messieurs,

Depuis près d'un siècle, la planète est sous l'emprise d'une dynamique d'urbanisation effrénée, qui suscite des espoirs, en termes d'amélioration des conditions de vie des populations, notamment dans les pays en développement, mais, aussi, des inquiétudes au regard des défis posés, en termes de durabilité environnementale. En 2008, pour la première fois de l'histoire, selon l'ONU, il y avait plus d'habitants en milieu urbain qu'en milieu rural.

Avec 6 milliards d'habitants, la population urbaine représenterait, à l'horizon 2050, près de 70% de la population mondiale. La croissance de la population urbaine s'accroîtrait, particulièrement, dans les pays en développement qui abriteraient plus de 80% de la population urbaine mondiale en 2050.

Cette urbanisation accélérée nécessiterait des investissements conséquents en termes de réseaux d'assainissement, d'infrastructures et d'équipements de base qui pourraient être bien au-delà de la capacité financière des pays en développement. Elle poserait, également, des défis en termes de développement humain puisqu'elle risquerait d'accroître la pauvreté et l'inégalité d'accès aux services de base et à l'emploi.

A l'instar de nombreux pays en développement, la dynamique d'urbanisation au Maroc soulève plusieurs défis, en matière de gouvernance, de compétitivité, de création d'emplois, de mixité sociale, d'habitat, notamment le logement social, de cadre de vie et d'environnement et de sécurité, au sens large.



Pour cela, le Maroc accorde une grande importance aux questions liées à la durabilité de ses villes. La nouvelle Constitution de 2011 consacre, dans son article 31, le principe du développement durable qui appartient à la troisième génération des droits de l'Homme et le droit à un environnement sain. De plus, l'organisation territoriale du Royaume est dorénavant fondée sur une régionalisation avancée qui ne manquerait pas de transformer les rapports entre l'Etat, les régions et les villes. En novembre 2011, le Maroc a, pour la première fois de son histoire, créé un département dédié à la politique de la ville.

Conformément aux Hautes Directives Royales, le Maroc a entamé la mise en œuvre d'une feuille de route de l'économie verte qui ouvre de grandes perspectives pour l'émergence d'activités innovantes, potentiellement génératrices de revenus et d'emplois. Ce nouveau concept de développement est l'une des options permettant aux villes marocaines de faire face à la rareté des ressources, de s'adapter aux effets du changement climatique et de se préparer, dès à présent, aux nouveaux impératifs de la compétitivité « verte ». Il témoigne de la volonté du Maroc d'entrer de plain-pied dans la mondialisation, en faisant des technologies propres un de ses métiers mondiaux.

Mesdames et Messieurs,

Les défis soulevés par le développement d'écosystèmes urbains durables justifient l'importance de promouvoir la recherche scientifique sur les questions urbaines dans leurs différentes dimensions en vue de favoriser un meilleur éclairage des choix de politiques publiques et de renforcer, constamment, les capacités anticipatives des pouvoirs publics.

La conception de ces écosystèmes est un enjeu scientifique de taille qui soulève non seulement le problème d'intégration des sous-systèmes : eau, énergie, transports urbains, transports interurbains, habitat, santé..., mais qui pose, aussi, la question complexe de la prise en compte des critères comportementaux des humains qui habitent ces écosystèmes.



La réflexion sur les règles qui régissent l'architecture des villes durables met, également, en relief l'importance de renforcer les compétences des différentes parties prenantes dans la conception de tels écosystèmes (acteurs institutionnels, entreprises, société civile, citoyens).

Le recours à l'approche écosystémique en tant que socle de la gouvernance urbaine revêt un caractère stratégique indéniable. S'inscrivant en cohérence avec les objectifs de la nouvelle politique de la ville au Maroc, cette approche favoriserait le développement d'un système de gouvernance, basé sur des outils de pilotage efficaces, à même d'optimiser la gestion des flux au sein de la ville, d'anticiper ses besoins à moyen et à long terme et d'y répondre avec plus d'efficacité et d'efficacités.

Mesdames et Messieurs,

Dans le but d'approfondir la réflexion sur la question stratégique de la ville durable, examinée selon une approche écosystémique, quelques questionnements méritent d'être soulevés :

- Quels enseignements utiles peut-on déduire des expériences internationales réussies, en matière de conception et de mise en œuvre des écosystèmes urbains durables ?
- Tenant compte de l'expérience marocaine dans le domaine de l'aménagement du territoire, quels sont les atouts et les contraintes liées à la mise en place d'outils d'aide à la décision qui seraient le support à un observatoire de la ville ?
- Par quel biais le Maroc devrait-il agir pour intégrer l'approche écosystémique dans la mise en œuvre de sa nouvelle politique de la ville et en faire un levier de compétitivité du pays ?
- Comment optimiser les transports en commun pour favoriser la mobilité à l'intérieur des villes, tout en atténuant l'impact négatif sur l'environnement ?



- Comment relever le défi de l'optimisation de la distribution de l'énergie électrique et de l'eau, à l'aune de l'expansion des zones urbaines au Maroc ?

Ce sont là quelques questionnements qui cadreront notre débat d'aujourd'hui. Votre présence constitue une opportunité pour examiner en profondeur les défis urbains, selon une approche écosystémique. La rencontre sera, aussi, l'occasion d'établir une plateforme d'échange d'expertise et d'explorer les possibilités de collaboration entre tous les acteurs concernés.

Je vous remercie de votre attention et je souhaite plein succès à notre journée.

